

Café Pilotage de la masse salariale # 20 – Le DPGECP, échanges sur les règles de calcul et les bonnes pratiques

Ressources Humaines

Pourquoi assister à cet événement ?

- ✓ Après le café du 2 avril 2024 en présence de la DAF B2, échanges sur les règles de calcul et les bonnes pratiques entre établissements

Programme

- ✓ Echanges sur les questions remontées par certains établissements lors de l'appel à questions du café PMS # 19

Public concerné

- Les personnels en charge du pilotage de la masse salariale, les responsables des finances et contrôleurs de gestion.

Inscriptions fermées



DATES

Du 13/05/2024 - 11:00 au 13/05/2024 - 12:00



LIEU

À distance



S'inscrire à l'évènement



Contacteur l'organisateur